

# Eu Ensemble

ACTUALITÉ | CADRE DE VIE | ÉDUCATION | SPORTS | CULTURE | PATRIMOINES



Écoles - Collège - Lycée

## LE COMBAT DES PARENTS ET DES ÉLUS POUR SAUVER NOS CLASSES !

### CULTURE

De nombreux rendez-vous pour l'année de l'Irlande

Fin de saison au théâtre du château

### PATRIMOINE

Les reliques de Saint-Laurent étudiées

Une nouvelle saison qui débute au musée Louis-Philippe

### CADRE DE VIE

Un projet de 67 logements dans l'ancien lycée

Les beaux jours reviennent... le frelon asiatique aussi !

# RESTONS MOBILISÉS FACE AUX FERMETURES DE CLASSES !

Une fois de plus, des fermetures de classes sont programmées dans notre commune

A l'école Brocéliande, alors que les effectifs attendus constatés en mars dépassent et contredisent les prévisions inquiétantes de novembre 2024, une nouvelle fermeture de classe est néanmoins programmée.

Au collège Louis-Philippe, la fermeture de deux classes consécutive à une réduction de la dotation horaire, amènera inéluctablement une surcharge des effectifs et une fragilisation des dispositifs spécifiques d'enseignement dans les autres classes, notamment dans celles de 3e. Comment préparer correctement le Brevet dans des classes de 30 élèves ?

Au Lycée Anguier, deux classes sont aussi proposées à la fermeture, une en Seconde et une en Première Générale, avec les mêmes conséquences, sur les élèves et aussi les enseignants, qui, comme au collège, devront pour certains partager leur service sur 2 ou 3 établissements.

Outre qu'elles vont à l'encontre des annonces et promesses de réussite et d'inclusion affichées par le ministère de l'Education Nationale, ces décisions fragilisent le tissu scolaire et remettent en cause le dispositif de réussite TER - Territoires Educatifs Ruraux - dans lequel notre collectivité s'est pleinement engagée et qui, à l'heure actuelle, donne ample satisfaction.

L'indéniable baisse démographique constatée doit servir à maintenir de bonnes conditions d'enseignement. L'École de la République doit avoir les moyens de jouer son rôle d'ascenseur social.

Il ne s'agit pas de réclamer toujours plus de moyens horaires et humains, mais juste de conserver ceux qui existent.

A propos de l'école Brocéliande, nous prenons acte de l'engagement des Autorités académiques de procéder en juin prochain, dans le respect du TER, à un nouvel examen de la situation en fonction de



l'évolution des effectifs attendus, comme promis le 25 mars 2025 à la délégation des représentants des parents d'élèves et des élus municipaux.

Parents, enseignants, élus sont et restent mobilisés.

Michel Barbier, maire de la Ville d'Eu

## Sommaire

- 3 -5 Patrimoine
- 6-8 Cadre de vie
- 9 Sport-santé
- 10-12 Culture-animation
- 13-14 Jeunesse

- 15-17 Citoyenneté
- 18 Actualité - état-civil
- 19 Tribune d'expression libre
- 20 Les archives

### Bulletin d'informations municipales

Diffusé gratuitement.

Reproduction et vente interdites.

Éditeur : Mairie d'Eu.

Directeur de la publication : Michel BARBIER, Maire.

Crédits photos : Mairie d'Eu (Communication, Patrimoines, Archives, Services Techniques, Théâtre, Musée Louis-Philippe), Pixabay, Unsplash.

Impression : Imprimerie Sprint.

Tirage : 4.500 exemplaires.



Chapelle du Collège des Jésuites

# DES DÉSORDRES PRÉOCCUPANTS

**La chapelle du collège des Jésuites est classée dans sa totalité (intérieur, extérieur) au titre des Monuments Historiques sur liste de 1846. Dans le cadre du concours sur épreuves pour l'accès au corps des Architectes en Chef des Monuments Historiques, le Ministère de la Culture, au fait de l'important et riche patrimoine de la ville, avait proposé, parmi les 12 sujets des épreuves d'admission, l'étude de la chapelle.**

La minutieuse thèse réalisée par Kévin Warau, architecte du patrimoine, a été saluée par le jury du Ministère de la Culture et lui permet d'accéder à l'ordre des Architectes en Chef des Monuments Historiques.

Avec l'autorisation du Ministère, la thèse a été présentée aux élus eudois et à la Conservation Régionale des Monuments Historiques. La première partie retrace l'histoire de la chapelle, en s'appuyant sur l'important volume des sources d'archives communales, départementales et nationales. M. Warau a d'ailleurs souligné la richesse des fonds communaux.

Le constat actuel du bâtiment et les relevés ont été réalisés sur l'intégralité du monument, y compris le mobilier. Il montre un monument construit d'un seul jet, dont la mise en œuvre a dû être adaptée aux réalités de chantier et aux besoins au cours des siècles.

Les désordres sont essentiellement liés aux modifications de l'état originel et à un important défaut d'entretien pendant des décennies.

Le sujet le plus préoccupant est le clocher. Une conception particulière, associée au défaut d'étanchéité des couvertures, l'ont profondément fragilisé. De nombreux assemblages de la charpente ne fonctionnent plus. Les couvertures sont fatiguées. Les maçonneries en brique, pierre de Caen et grès sont correctes à médiocres. La voûte du bas-côté sud est ouverte. La chapelle nord présente de nombreuses fissures. Les vitreries sont plutôt en bon état. Les installations électriques, la sécurité incendie et l'accessibilité ne sont pas conformes aux réglementations en vigueur. Les variations de température conduisent à la dégradation des cénotaphes.

Le programme de travaux exposé porte dans un premier temps sur la consolidation du clocher, la surveillance de la voûte sud et de la chapelle nord. Au cours de l'étude, l'alerte de l'architecte avait permis de diligenter les premières mesures d'urgence en 2024, dont la dépose des deux cloches et la mise en place d'un périmètre de sécurité sur le bas-côté sud. La suite du programme vise à améliorer l'état sanitaire du monument et sa mise en conformité, à retrouver un aspect originel et à offrir de meilleures conditions de fonctionnement et d'accueil des publics.

D'ores et déjà, les édiles ont discuté avec les services de la DRAC pour inscrire ce projet dans la programmation régionale de restauration des monuments historiques.

## ABATTAGE SANITAIRE D'ARBRES AU CAMPING MUNICIPAL

Une vingtaine d'arbres, situés sur les emplacements du camping municipal, vont être abattus pour des raisons sanitaires. Les sujets matures, pour l'essentiel des frênes et quelques épicéas, présentent des signes probants de régression physiologique (houppiers et branches mortes, dépérissement), causés par la maladie (chalarose et chancre). Ces arbres étaient placés sous surveillance depuis quelques années. Les conditions climatiques ont aggravé leur état sanitaire. Pour assurer la sécurité des usagers du camping, ces arbres vont être abattus avec l'autorisation des services de l'Etat.

Le parc du château appartient à l'ancien domaine royal du château d'Eu. Ce dernier fait partie des 2 700 sites classés sur le territoire français, comme la dune du Pilat, la baie du Mont-Michel ou encore la forêt de Fontainebleau. Ces ensembles paysagers présentent, au niveau national, un intérêt exceptionnel d'un point de vue historique, scientifique et artistique, qu'il faut préserver. Ce titre juridique permanent les protège contre toute modification pouvant altérer leur état ou leur aspect (urbanisation, travaux, déforestation...). Toute intervention ou modification nécessite obligatoirement une autorisation spéciale du ministère de l'environnement, à déposer auprès des services de la mairie.



# LES RELIQUES DE SAINT-LAURENT ÉTUDIÉES

En février dernier, une étude d'authentification des saintes reliques de Laurent O'Toole a été réalisée par Philippe Charlier et deux collaboratrices du Laboratoire Anthropologie Archéologie Biologie de l'Université Paris-Saclay, en présence des représentants du diocèse de Rouen et de la Paroisse St-Michel Bresle sur-Yères, des élus eudois et de Jesse Harrington, universitaire irlandais, spécialisé dans l'histoire des saints anglo-saxons du Moyen Âge. Ce type d'étude, associant rigueur scientifique et respect du patrimoine, permet de vérifier l'authenticité des reliques en les confrontant aux données historiques.

Ces recherches répondent à des protocoles particuliers, soumis à l'accord des autorités religieuses.

Les reliques de Saint-Laurent O'Toole sont conservées dans une chasse en bois dans le chœur de la collégiale et le chef (crâne) dans le buste-reliquaire en argent d'une des chapelles rayonnantes de l'édifice. Avec la minutieuse assistance technique du service bâtiment de la ville, les reliquaires ont été déposés et ouverts dans un silence absolu, qui soulignait ce rare moment suspendu.

L'examen canonique des reliques sur place a consisté en un inventaire anatomique du squelette, dont les premiers éléments correspondent aux sources historiques : un homme, de grande stature, d'une cinquantaine d'années. Les observations visuelles ont révélé des pathologies au niveau des genoux (cohérents avec une personne habituée à la gestuelle de prière) et un abcès dentaire.

L'examen scientifique en laboratoire des reliques et des sédiments contenus dans la chasse vont apporter des informations sur les conditions de vie, les maladies, les pratiques funéraires et préciseront les causes du décès. Ces données scientifiques seront ensuite comparées aux sources écrites médiévales.

Les procès-verbaux des ouvertures antérieures ont été retrouvés dans les reliquaires. A l'issue de l'examen, les reliques ont été replacées dans leur reliquaire et un procès-verbal daté et signé des différents représentants joints aux précédents. Les reliquaires, scellés par les pompes funèbres avec le sceau de Monseigneur Lebrun, archevêque de Rouen, ont été remis en place.



Ce genre d'étude contribue à la conservation et à la mise en valeur patrimoniale des reliques, en fournissant des données précises sur leur origine et leur histoire, renforçant ainsi leur signification culturelle et religieuse.

Les résultats des recherches sont attendus pour le mois de mai, qui marque le début des célébrations religieuses rendues pour le 8<sup>e</sup> centenaire de la canonisation de l'archevêque irlandais.

## SAINT LAURENT O'TOOLE



Issu d'une famille noble irlandaise, il est abbé du monastère de Glendalough et devient ensuite archevêque de Dublin en 1162. Après l'invasion anglo-normande de l'Irlande, il entre dans les négociations de paix avec le roi d'Angleterre. C'est en allant à sa rencontre dans les terres du duché de Normandie, que Laurent O'Toole meurt à Eu, le 14 novembre 1180. Inhumé dans la petite église de l'abbaye des chanoines de Sainte-Marie, un culte de dévotion se développe autour de sa sépulture. La collégiale est construite de 1186 à 1240, adossée à l'abbaye, avec une vaste crypte pour accueillir les nombreux pèlerins autour de son tombeau. Canonisé par le pape Honorius III, il devient Saint Patron de Dublin et de la collégiale d'Eu. Figure de la Paix dans l'histoire médiévale chrétienne irlandaise, son destin le lie à Eu pour toujours et marque l'histoire patrimoniale de notre ville.

## PHILIPPE CHARLIER

Philippe Charlier est médecin légiste, archéo-anthropologue et paléopathologiste français.

Mondialement connu pour ses recherches sur les reliques religieuses, les momies et les personnages historiques, il a étudié les restes de Richard Cœur de Lion, Henri IV, Diane de Poitiers, Robespierre, Agnès Sorel, Lucy, Napoléon Bonaparte, Louis XIII, Louis XIV et les reliques chrétiennes de Marie-Madeleine, Saint-Louis, ou encore Sainte-Thérèse de Lisieux. Ses travaux s'appuient sur des analyses ADN, des études radiologiques et des techniques scientifiques modernes. Il est par ailleurs directeur de recherches et enseignant, a écrit de nombreux ouvrages de vulgarisation scientifique et il est à l'origine d'émissions télévisuelles.



# LA NOUVELLE SAISON DÉBUTE

52 ans après sa création, le château-musée Louis-Philippe entame une nouvelle saison. L'ouverture officielle a eu lieu le 14 mars 2025. Adjoint en charge des patrimoines, Jean Marie Martin a souligné que le musée se portait à merveille en terme de muséographie, de collections et de fréquentation. « De 15754 visiteurs en 2011, nous sommes arrivés à largement plus de 26000 en 2024. Cette fréquentation résulte de multiples facteurs, au nombre desquels la passion de l'équipe du musée emmenée par Alban Duparc ».

## L'activité portuaire d'Eu et du Tréport

A l'occasion de la restauration du cadre de l'œuvre de Gabriel Prieur intitulée « Vue du Tréport », et de la prochaine intégration de cette œuvre dans le parcours permanent de visite, le musée propose jusqu'au 14 juillet 2025 une exposition retraçant quelques aspects des ports d'Eu au Tréport à travers des tableaux, dessins, photographies et cartes postales.

Au Moyen-Âge, déjà, il existe des traces d'un commerce portuaire plutôt prospère à Eu et au Tréport. Mais les aléas de la Guerre de cent ans et le développement de ports plus grands et plus pratiques à proximité vont mettre à mal cette économie. Malgré plusieurs

tentatives entre le 15<sup>e</sup> et le 17<sup>e</sup> siècles pour redynamiser ce commerce, il faut attendre la fin du 18<sup>e</sup> siècle pour que de vrais travaux soient entrepris, et le 19<sup>e</sup> siècle pour que le commerce prenne véritablement son essor.

Les ports d'Eu et du Tréport connaissent alors une évolution parallèle, jusqu'aux premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle. Si aujourd'hui, le port du Tréport est toujours en activité, celui d'Eu, en raison de problèmes récurrents fut définitivement abandonné à l'aube de la Seconde guerre mondiale.



Portrait de Philippe d'Orléans, frère du roi Louis XIV



C'est cette évolution que le Musée Louis-Philippe se propose de vous retracer à travers des œuvres pour la plupart issues de ses réserves ; tableaux, photographies, cartes postales ou objets vous invitent à découvrir quelques aspects de l'activité portuaire à Eu et au Tréport, principalement au 19<sup>e</sup> siècle.

Des changements ont également été apportés au parcours de visite. Plusieurs œuvres d'art ont récemment fait leur entrée dans les collections. Les visiteurs pourront par exemple découvrir une sculpture caricaturale de Louis-Philippe en forme de poire (don de Madame Giuliana Torterat), ainsi que des pièces de vaisselle léguées par M. Alain Roger-Ravily.

Enfin, l'équipe du musée a souhaité intégrer à la présentation au sein de la salle à manger un portrait de Philippe d'Orléans, frère du roi Louis XIV. Cette œuvre, achetée par la ville d'Eu il y a une vingtaine d'années, a été restaurée grâce à l'Association des Amis du Musée Louis-Philippe.

L'accueil du public connaît également des changements cette année au musée. La boutique a été réaménagée afin d'offrir une présentation plus claire et attrayante de ses produits et une nouvelle application de visite est en cours de déploiement.



Le musée est ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h, à l'exception du mardi toute la journée et du vendredi matin.

## EN BREF...

Durant l'hiver, le service archéologique anime différents ateliers en classe, de la maternelle au lycée comme la présentation du métier d'archéologue, la réalisation de fibules ou de poteries, écrire et compter durant l'Antiquité, jeux antiques, initiation aux dinosaures, pentathlon gallo-romain, métier du céramologue... Ces actions s'inscrivent dans la politique culturelle et éducative du territoire.

Plus d'infos sur facebook : Briga - site archéologique ville d'Eu - animations et médiation



Préparation d'un nouvel atelier sur le thème de l'armée romaine par Bruno Delporte, chargé des publics à Briga et grand créateur de tous nos outils pédagogiques (fait maison avec dans la mesure du possible l'utilisation de matériaux recyclés ou récupérés).

Le vendredi 24 janvier, le service archéologique a organisé dans le cadre des nuits de la lecture une visite nocturne de la ville d'Eu basée sur les noms de rues. Cette animation gratuite et inédite a réuni une vingtaine de personnes et a permis aux visiteurs de découvrir de manière insolite l'histoire de la ville.



© Aline Stewart

# LA VILLE D'EU VISE LE MAINTIEN

Labellisée « 4 fleurs » depuis plus de 30 ans, la ville d'Eu est attentivement examinée tous les trois ans par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) qui juge de sa capacité, ou non, à se maintenir au plus haut niveau. Le jury est attendu en juin ou juillet.

C'est tous les trois ans un peu plus de stress et une remise en question. Car, bien plus qu'un simple concours de fleurissement, le label Villes et Villages Fleuris repose sur une démarche exigeante, qui encourage les collectivités à s'inscrire dans un modèle durable. Responsable des espaces verts, Pascal Gueguen reconnaît que les critères d'aujourd'hui n'ont plus rien à voir avec ceux d'hier. « Il y a quelques années, la ville d'Eu était reconnue pour ses massifs et ses nombreuses jardinières consommatrices de plusieurs milliers de plantes annuelles. Depuis quelques années, les critères retenus par le CNVVF nous imposent d'utiliser plutôt des vivaces, des graminées et des arbustes ».

Car face aux impacts croissants du réchauffement climatique, les collectivités doivent aujourd'hui repenser en profondeur l'aménagement de leurs territoires. Intégrer davantage de végétation, favoriser l'équilibre entre espaces urbains et naturels, et œuvrer pour un cadre de vie durable sont devenus des priorités pour toutes les communes, qu'elles soient rurales ou urbaines.

Pour aider les collectivités à réussir leur transition écologique, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris a mis en place une grille d'évaluation détaillée, comprenant 68 critères. Ces derniers ont notamment pour objectif de mesurer les modes de gestion mis en place pour entretenir le patrimoine végétal tout en respectant les ressources naturelles et la biodiversité. Ils servent



aussi à évaluer les actions complémentaires mises en oeuvre pour favoriser la qualité de l'espace public (patrimoine, mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...). « Depuis quelques années, nous réfléchissons à la meilleure façon d'économiser l'eau » précise Pascal Gueguen. « Les empochements créés un peu partout en ville ont notamment vocation à récupérer les eaux de pluie pour limiter le ruissellement, à amener de la gaieté et des îlots de fraîcheur et à favoriser les corridors écologiques ».

Après le passage du jury du CNVVF, la ville d'Eu devra attendre le mois d'octobre pour savoir si elle conserve sa 4<sup>ème</sup> fleur.

## Rencontres Biodiversité & territoires

### FOCUS SUR DES ACTIONS INNOVANTES

Les « rencontres Biodiversité & territoires » se sont déroulées le 27 février dernier à Saint-Lô (50). Il s'agit d'un moment fort du réseau des collectivités, animé par l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable. Ces rencontres ont pour but de mettre en avant des actions innovantes ou remarquables en faveur de la biodiversité, réalisées par des collectivités ou leurs partenaires. La ville d'Eu était représentée par François-Xavier Plaisant, Professeur des Ecoles (école Brocéliande) et Laurent Cholet, responsable du service Cadre de Vie & Développement Durable de la commune.

Cette année, les retours d'expériences ont présenté des actions visant à mieux connaître la biodiversité sur son territoire, à aménager ou gérer ses espaces en faveur de la biodiversité et à mobiliser les acteurs du territoire autour du sujet de la biodiversité. Pour l'occasion, le Groupe Mammalogique Normand (GMN) a présenté le programme régional « Piqu'en ville », qu'il pilote afin de faciliter la circulation de la petite faune terrestre au cœur de nos villes, et notamment le hérisson d'Europe. Un large temps de parole a été consacré à la ville d'Eu qui adhère au projet depuis un an. Les intervenants ont mis l'accent sur la richesse des actions



qui s'articulent autour de la participation des enfants, en particulier les élèves du groupe scolaire Brocéliande que la collectivité accompagne au titre de sa reconnaissance de Territoire Engagé pour la Nature (TEN).

Ville d'Eu

Une ville propre, c'est l'affaire de tous.

WANTED

Joe, dit «le cradot» est un serial crotteur...

...mais le vrai responsable, c'est son maître.

Ne pas ramasser les déjections de son animal, c'est s'exposer à une amende de 135€. Pensez à ramasser.

LES BEAUX JOURS REVIENNENT...

# LE FRELON ASIATIQUE AUSSI !



**Comme l'an dernier, la municipalité vous invite à limiter la propagation du frelon asiatique grâce au piégeage des reines fondatrices.**

Chaque reine donne naissance à environ 2 000 ouvrières, qui vont se nourrir d'insectes et d'abeilles. Procéder à un piégeage efficace participe ainsi à atténuer l'impact du frelon asiatique sur la biodiversité.

La pose de pièges est primordiale dès le printemps, principalement de début avril à début mai, afin d'éliminer les reines qui sont actives. Lorsque les températures passent la moyenne des 15 degrés et que le ciel se dégage, la reine commence à circuler pour se nourrir. Elle est alors vulnérable. C'est le moment parfait pour poser des pièges dans les jardins qui ont à cette période de l'année des arbres ou arbustes en fleur, et ainsi assainir son secteur d'habitation. Le piège que la mairie d'Eu met à votre disposition est d'une utilisation simple et rapide.

## QUELQUES PRÉCISIONS D'UTILISATION

Il est recommandé de placer les pièges à proximité :

- des composteurs ménagers ;
- des arbres et arbustes à fleurs ;
- des lieux propices à l'hivernage des fondatrices (bâtiments anciens, tas de bois... ) ;
- d'un rucher ou de l'emplacement de stockage du matériel apicole pour les apiculteurs.

Pour attirer le frelon, utilisez une préparation du commerce ou réalisez votre propre mixture. Pour un litre de mélange «maison», mettez 33cl de bière brune, 33 cl de vin blanc sec (répulsif pour les abeilles) et 33 cl de sirop de cassis ou de fruits rouges.

Pour une meilleure efficacité, il est conseillé de changer le mélange tous les 8 – 10 jours, de ne pas laver le piège quand vous le videz, et d'y laisser quelques frelons morts (les phéromones dégagées lors du piégeage attirent leurs congénères).

Il suffit de le fixer au goulot d'une bouteille dans laquelle vous aurez préalablement versé de l'attractif et de le suspendre en hauteur. Attention toutefois : même en utilisant un appât alcoolisé pour ne pas attirer les abeilles, ce piège n'est pas suffisamment sélectif !

Afin d'éviter la noyade des insectes non ciblés et utiles, il est fortement conseillé de mettre au fond du piège une grille, des galets, des gravillons... et de percer des trous de sortie ou interstices de 5 à 5,5 mm sur la partie supérieure de la bouteille, de manière à laisser s'échapper les insectes de taille inférieure et non visés. De la même manière, le piégeage doit cesser fin mai, puisqu'il est alors trop tard pour stopper les reines asiatiques et que le piège risque surtout de détruire de nombreux insectes auxiliaires et pollinisateurs utiles.

150 pièges à frelons sont disponibles à l'accueil de la mairie. La mise à disposition du piège est gratuite, réservée aux Eudois, résidents permanents et disposant d'un jardin, sur présentation d'un justificatif de domicile. Le piège sera accompagné d'une notice d'utilisation afin de préserver les nombreux insectes auxiliaires et pollinisateurs utiles.



## EN BREF...

■ Inoccupée depuis quelques mois, la maison « dite du gardien du camping » a été restaurée par tous les corps de métier des services techniques pour pouvoir accueillir deux associations très actives sur le territoire : **le Murmure du Son** qui organise chaque année à Eu un festival de musiques actuelles, et **le festival du film d'animation des Villes Soeurs** qui, depuis deux ans, propose en octobre sur le territoire de la Communauté de Communes des Villes Soeurs la diffusion de films d'animations, des rencontres, des ateliers.



■ Les travaux de peinture étant impossibles à l'extérieur pendant la période hivernale, les services techniques en ont profité pour «rafraîchir» le hall de la salle Michel Audiard. Plusieurs bâtiments communaux ont également fait l'objet de travaux d'entretien.

■ Afin de lutter contre les phénomènes de ruissellement dus aux fortes précipitations de plus en plus fréquentes, les services de la ville ont réalisé une grande opération de nettoyage du fossé entre Eu et Saint-Pierre-en-Val plus communément appelé l'Avalasse. Dans la foulée, un nettoyage de la cavée du Petit Fond a aussi eu lieu.

■ Pour limiter la prolifération des goélands et les nuisances qu'ils peuvent provoquer sur les toits des habitations lors de la nidification, une opération de stérilisation de leurs oeufs débutera en avril. Pour bénéficier de cette intervention, appelez les services techniques au 02 35 50 00 40.

■ La part modale du vélo dans les déplacements continue d'augmenter. Que vous utilisiez votre deux-roues pour les loisirs ou dans un cadre utilitaire (courses, travail...), vous êtes de plus en plus nombreux à chercher des emplacements pour le garer en sécurité et sans gêner les autres usagers des espaces publics.



Afin de développer son offre de stationnement sur le territoire de la commune, la municipalité vient d'installer de nouveaux appuis-vélos sur la place Isabelle d'Orléans : 3 au niveau de la billetterie du Château-musée Louis-Philippe et 6 devant le théâtre municipal.

vente de l'ancien lycée

# UN PROJET DE 67 LOGEMENTS



**La ville d'Eu a retenu, parmi 4 candidats, le projet du groupe Icade pour transformer l'ancien lycée Michel Anguier et le collège des Jésuites en un projet d'environ 67 logements.**

A la suite de l'appel à projet lancé par la ville d'Eu, Icade, en lien avec le Cabinet Sterenn, architecte du patrimoine, et le Cabinet Folius, paysagiste, a été désignée pour restructurer deux ensembles caractéristiques dans une démarche de préservation du patrimoine existant.

Ainsi, l'ancien lycée Michel Anguier accueillera 45 logements dont la majorité bénéficiera de balcons. La partie accueil sera supprimée afin de créer une percée qui redonnera vue sur le monument historique ; cette nouvelle perspective mettra en valeur le Collège et la Chapelle et permettra d'ouvrir l'ensemble vers la partie basse de la Ville d'Eu. Notons également que deux espaces d'une centaine de mètres carrés reviendront à la ville dans la structure rénovée.

Le Collège des Jésuites, inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH), comptera 22 logements. L'ensemble sera restauré de façon à conserver toutes les caractéristiques de l'existant et sera isolé par l'intérieur pour en améliorer les performances thermiques.

Icade fera appel à des artisans spécialisés et intervenants locaux dans la conception et la réhabilitation des ensembles. Les couvertures et les façades des deux immeubles seront également restaurées.

La transformation de ces bâtiments en logements permet de préserver et mettre en valeur le patrimoine de la ville sans participation financière de la collectivité et assure la pérennité et la qualité du bâti.

## Réhabiliter l'existant : un savoir-faire d'Icade

La réhabilitation du patrimoine existant est un enjeu majeur pour les acteurs immobiliers et les villes : cela permet à la fois d'économiser environ 30 à 40% des émissions de CO2 par rapport à une démolition/reconstruction, et de réduire les nuisances liées au chantier.

L'ancienne cour du Lycée au centre des bâtiments sera également réhabilitée et intégrera de nouveaux espaces verts, permettant à l'opération de désimperméabiliser une partie des sols et retrouver de la pleine terre. La cour deviendra une place publique accessible à tous, accessible par plusieurs entrées facilitant ainsi le passage entre la ville haute et la ville basse.

« Nous sommes très heureux d'accompagner la ville d'Eu dans cette réhabilitation. Un projet de cette ampleur, en centre-ville, dans un monument classé Monument Historique, nécessite une expertise et un savoir-faire particulier. Je sais pouvoir compter sur les équipes d'Icade Promotion, présentes à Rouen depuis plusieurs années pour donner à l'ancien lycée et au Collège des Jésuites une seconde vie. Pour Icade, cette opération s'inscrit pleinement dans le plan stratégique ReShapE, et contribue à bâtir la ville de 2050, plus durable. » Charles-Emmanuel Kühne, Directeur Général Icade Promotion.

« Eu est une ville dans laquelle il fait bon vivre. Les services publics et les commerces y tiennent une place importante, les offres culturelles et sportives y sont nombreuses. Il est primordial pour l'équipe municipale de mener à terme ce projet qui préserve le patrimoine, lieu de vie pour les Eudois, et développe une belle offre de logement. La société Icade nous propose cette opportunité » Michel Barbier, Maire de la Ville d'Eu.

Le lancement de la commercialisation est prévu pour début 2026 et le démarrage des travaux début 2027.



## Cérémonie des sportifs et dirigeants méritants

# LA BELLE VITALITÉ DES CLUBS EUDOIS

Sportifs, dirigeants, supporters...Ils étaient très nombreux le 24 janvier à participer à la cérémonie destinée à récompenser tous ceux qui se sont illustrés, en 2024, dans les clubs sportifs eudois.

Michel Barbier, maire, et Claudine Briffard, première adjointe et présidente de l'Office Municipal des Sports, ont tous deux salué l'extraordinaire vitalité des associations et des sportifs eudois, le dévouement des dirigeants et bénévoles et mis en avant les bienfaits immenses du sport. " Sur le plan physique bien sûr, il améliore notre santé, renforce notre corps et nous aide à prévenir de nombreuses maladies. Mais le sport va bien au delà : il est un moteur de bien-être mental et émotionnel, il cultive la persévérance, l'esprit d'équipe et la confiance en soi. En pratiquant une activité sportive, nous apprenons à relever des défis, à gérer les victoires comme les échecs, et à respecter nos partenaires et nos adversaires. Ces valeurs sont essentielles, non seulement sur le terrain mais aussi dans la vie de tous les jours ".



Invitée d'honneur, Louise Pottier, plusieurs fois championne départementale et régionale en BMX, inscrite dans le championnat d'Europe et dans une manche de la coupe du monde, a chaleureusement remercié la municipalité de l'avoir choisie pour présider la cérémonie. Rappelant qu'elle pratiquait le BMX depuis l'âge de 5 ans, l'athlète de haut niveau n'a pas caché que ses résultats étaient le fruit d'un gros travail, à raison de 12 heures de sport par semaine et de 18 week-ends de déplacement en France et en Europe. "Continuons à inspirer les générations futures" a-t-elle souligné après avoir regretté que des inégalités de genre persistent toujours dans le sport en 2025.



## LES DIRIGEANTS ET SPORTIFS RÉCOMPENSÉS

**Prix du courage :** Daniel Becquet (Eu FC)

**Dirigeants méritants échelon bronze :**

- Myriam et Alain Ballestra (COB Athlétisme)
- Nelly Obée (Union Culturiste Eudoise)
- Thomas Filoque (Vertical Eudois)
- Alain Briffard (Handball Club)
- Claudie Haudiquier (Judo Club Eudois)
- Magali Gouel et Claude Lemaréchal (VCEB)



**Dirigeants méritants échelon argent**

- Danièle Metsdagh (moto club eudois)
- Gilbert Charaix et Claude Saulnier (Football club eudois)

**Dirigeant méritant échelon or**

- Roger Guttierres (rugby club de la Bresle)

**Sportifs méritants :**

- Pauline Poulet (VCEB)
- Loan Perriquet (Vertical Eudois)
- Quentin Belgueul (TTMTE)
- Hugo Haillet (Judo Club)
- Marie-France et Frantz Carpentier (COB Athlétisme)
- Equipe U16 (RC Eu)
- Equipe B (Handball Club)
- Equipe A (Handball Club)

**Prix de la performance :**

- Equipe C (Handball Club)
- Equipe des aînées (AES Viking)

**Prix coup de coeur :**

- Equipe des U17 (Handball Club)
- Equipe jeunes (TTMTE)



# FIN DE SAISON MUSICALE

C'est essentiellement en musique que se termine la saison culturelle 2024-2025 du Théâtre du Château.

## E IL VIAGGIO CONTINUA (Et le voyage continue) ENSEMBLE AU FUR & EN MESURES

La chanteuse Alessandra Lupidi et la contrebassiste Anja Schimanski revisitent des chants populaires italiens, espagnols et yiddishs, et des airs de Bizet, de Falla ou de Schubert. Le jazz se mêle au flamenco, à l'opéra, dans des chants de travail, d'exil, des berceuses, et dans des compositions originales.



© Marie-Pierre Amalvy

UN CONCERT CO-PROGRAMMÉ AVEC LES COMMUNES DE FLOCCUES ET SAINT-MARTIN-LE-GAILLARD, ET LA PAROISSE

**Vendredi 4 Avril 2025 > 20h**

Église de Floccues

**Dimanche 6 Avril 2025 > 16h**

Église de Saint-Martin-le-Gaillard

Tout public - De 6 À 13 €

## BEETHOVEN-SCHUMANN, FILIATION | LA PETITE SYMPHONIE



© Vincent Maurice

La Petite Symphonie met en évidence l'influence que l'œuvre immense de Beethoven a exercée sur Schumann.

Au programme

Beethoven : Quatuor pour piano et cordes opus 16 en mi bémol majeur

Schumann : Variations sur un thème de Beethoven pour piano seul

Schumann : Quatuor pour piano et cordes en mi bémol Majeur opus 47

**Mercredi 23 Avril 2025 > 20h**

Théâtre du Château, Eu

Tout public - Tarif B : de 10 À 17 €

## FILLE EN COLÈRE SUR UN BANC DE PIERRE | FESTIVAL TERRES DE PAROLES

Quand la musique rencontre les mots... La violoncelliste Maëva Le Berre et l'autrice Véronique Ovaldé se retrouvent sur la scène du Théâtre du Château pour une lecture de « Filles en colère sur banc de pierre » (Flammarion). À chaque note, vivez l'histoire d'une famille marquée par une mystérieuse tragédie. Une expérience de lecture unique, traversée par la musique et habitée par les passions qui nous agitent.



© Dominique Houcman - Flammarion

**Mardi 20 mai 2025 > 20 h**

Théâtre du Château, Eu.

Tout public - De 6 À 13 €

## LA BELLE AU BOIS DORMANT | COLLECTIF UBIQUE

Le Collectif Ubiq se surprend avec cette version du conte de



© Nikola Cindric

Perrault, mêlant théâtre et musique. Un brin déjanté, son adaptation respecte l'histoire de départ, tout en s'amusant avec les clichés : les fées sont nulles en magie, la princesse est têtue, et le prince maladivement timide. Les instruments modernes et

anciens (15 instruments différents au total !) alternent avec le récit et les dialogues, offrant une « Belle au Bois Dormant » sacrément dépoussiérée !

**Vendredi 23 Mai 2025 > 19h**

Théâtre du Château, Eu

Jeune public - À partir de 7 ans - Tarif JP : de 5 À 8 €

## ZAÏ ZAÏ ZAÏ ZAÏ | COLLECTIF JAMAIS TROP D'ART

Un homme réalise à la caisse du supermarché qu'il n'a pas sa

carte du magasin. La caissière appelle le vigile. L'homme s'enfuit. La police le traque. Les politiques, les journaux, les piliers de bar s'emparent de l'affaire. Et si cet homme, qui



© Anne de Bretagne

se balade sans sa carte du magasin, était une menace pour la société ? Une course poursuite absurde s'engage.

**Judi 12 juin 2025 > 20h**

Quartier Morris, Eu

**Vendredi 13 juin 2025 > 20h**

Cour de l'école primaire, Criel-sur-Mer

Tout public - À partir de 8 ans - Tarif A : de 6 À 13 €

En 2025 la ville commémore le huit centième anniversaire de la canonisation de Laurent O'Toole, archevêque de Dublin venu en France rencontrer le roi d'Angleterre, décédé à Eu après y avoir été recueilli par les chanoines de l'abbaye. Les miracles se multipliant sur son tombeau, l'archevêque est canonisé en 1225.

La ville et la paroisse s'associent pour commémorer cette canonisation, et renouer des échanges avec l'Irlande. De multiples manifestations culturelles vont marquer toute l'année 2025.

La première des manifestations destinées à marquer cet événement a eu lieu le samedi 22 mars 2025. Une petite cinquantaine de personnes a pris part à la Paddy Run, une corrida pédestre de 4,5 kms organisée dans le centre-ville, en partenariat avec le COB athlétisme et animée musicalement par l'orchestre d'harmonie. En soirée, ce sont 240 personnes qui ont fêté l'Irlande et la Saint-Patrick autour d'un Irish Beef Stew et d'un Apple Pie. Organisatrice de l'évènement, en partenariat avec l'amicale du personnel, la municipalité avait fait appel au joyeux trio Breaking Trad, et à deux enseignantes irlandaises de l'école Mount Temple, pour animer la soirée et transformer, le temps d'une soirée, la salle Audiard en un pub irlandais.

Plusieurs autres rendez-vous culturels sont prévus jusqu'à la fin du mois de mai.

**Les 27 mars, 17 avril et 15 mai à 20h au théâtre du château :** cycle de films irlandais. Projection gratuite de *Ryan's Daughter*, *Sing Street* et *The Wing that shakes the barley*.



**Vendredi 25 avril à 20h au Théâtre du château:** conférence-spectacle animée par Joachim Leyronnas et proposée par la paroisse sur la vie de Saint-Laurent O'Toole. Prix d'entrée : 5 euros



**Du 2 au 11 mai à la chapelle du collège :** exposition de l'artiste irlandaise Eileen Sealy. Entrée gratuite.

**Samedi 3 mai à 20h à la collégiale,** concert «harpe celtique et violon» avec le duo irlandais, Lauren O'Neill et Eugène McKenna. Entrée : 12 euros (5 euros pour les moins de 18 ans et les étudiants).

**Mardi 6 mai à 18h au Théâtre du château :** conférence du Dr Jesse Harrington sur Saint-Laurent O'Toole, en partenariat avec les Amys du Vieil Eu. Entrée gratuite.

**Vendredi 9 et samedi 10 mai à 15h,** «Sur les pas de Saint-Laurent». Une visite commentée proposée par l'office de tourisme. Tarif : 8 euros (4 euros pour les 6-12 ans).

**Dimanche 11 à 11h, à la collégiale :** célébration du 800e anniversaire de la canonisation de Laurent O'Toole. Messe solennelle en présence des archevêques catholique et anglican de Dublin, de l'archevêque de Rouen, de l'évêque d'Amiens et d'une cinquantaine de pèlerins irlandais..

**Samedi 17 mai, de 10h à 18h, dans la cour du château :** l'Irlande sera l'invitée d'honneur du salon du livre.

## UN ARTISTE EUDOIS EXCEPTIONNEL



« Moment exceptionnel et rare », « musiciens prestigieux »... Les qualificatifs ne manquaient pas à l'issue du concert organisé au théâtre du château pour les 80 ans du compositeur Valéry Arzoumanov.

Enthousiasmés par deux heures de concert mené de façon magistrale, les spectateurs ont très chaleureusement applaudi les musiciens et Valéry Arzoumanov. Toujours discret, humble, le compositeur a reçu des mains de Michel Barbier, maire, la médaille de la ville. « Quel honneur et quelle chance que d'habiter dans la même ville que vous » s'est-il exclamé à l'issue du concert.

## LES PAYSAGES INTÉRIEURS DE RICHARD MARCZINIAK

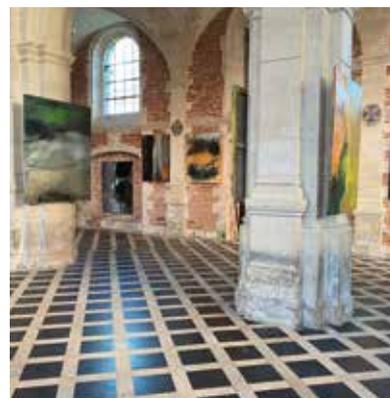
Vous avez jusqu'au 21 avril 2025 pour découvrir les toiles de Richard Marcziniak à la chapelle du Collège.

Né dans une famille de mineurs du Nord de la France, il entre à l'école des Beaux-arts de Douai puis de Paris où il est marqué par le professeur Jacques Lagrange. De sa peinture, l'artiste en parle avec humilité et modestie.

« Pourquoi je fais de la peinture abstraite ? Je n'en sais rien. Je crois que je m'exprime mieux avec ce qui est de l'ordre de l'indicible ».

Adjointe à la culture, Béatrice Inzani y voit des paysages intérieurs (explosions de joie, mélancolie sourde...) ou extérieurs (grèves baignées de lumières, cieux en demi-teinte, bouquets exubérants...). « Laissons-nous emporter par nos émotions et ou notre imagination, devant ces toiles qui dialoguent avec nous mais aussi avec ce lieu magnifique ».

L'exposition est à découvrir du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h; les dimanches et jours fériés de 14h à 18h. Fermeture le lundi. L'entrée est libre.



# L'EXPO IDÉALE AVEC HERVÉ TULLET INVITE PETITS ET GRANDS À LIBÉRER LEUR CRÉATIVITÉ!

**Du jeudi 15 au dimanche 31 mai, à la chapelle du collège des Jésuites, sera organisée une grande exposition collaborative inspirée du projet "L'expo idéale" de Hervé Tullet.**

L'idée de l'artiste est simple : « la force de la création ne réside pas dans l'esthétique, mais dans le processus créatif qui, de l'idée aux gestes, offre de véritables surprises pour les yeux ». Grâce à des techniques basiques, les participants vont aiguïser leur regard et transformer de simples dessins en œuvres d'art.

L'expo idéale offre un foisonnement de propositions variées pour faire, jouer, créer : c'est un espace d'expérimentation.

Le processus de création a débuté en octobre avec un premier atelier mené à l'école maternelle Mélusine. A cette occasion, les classes connectées à l'atelier d'Hervé via Zoom, ont suivi ses instructions tout en gestes et onomatopées pour créer simultanément dans le monde entier de grandes fresques collectives : un champ de fleurs.

Actuellement, de nombreux ateliers ont lieu dans les classes des écoles de la ville : l'école Brocéliande, l'école Mélusine, l'IME, l'école La Providence Nazareth mais aussi d'autres structures telles que le centre des Fontaines, le centre de loisirs de la Hêtraie, la ludothèque Rayon de Soleil en partenariat avec la halte garderie des Lutins, les micro-crèches Jasmin & Bergamote et la Cigogne ainsi que le centre d'action sociale.



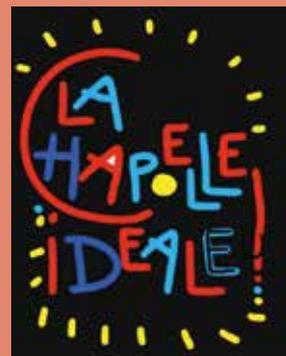
Toutes les réalisations seront regroupées dans la chapelle du collège des Jésuites pendant 15 jours d'exposition ouverte à tous. Hervé Tullet, qui a été contacté, ne peut se déplacer à cette période mais a toutefois proposé de réaliser un logo pour cette exposition intitulée La chapelle idéale.

## vous aussi pouvez participer à cette exposition collaborative !

Seul ou en famille, à tout âge, vous avez la possibilité de contribuer à la Chapelle Idéale. Il vous suffit de trouver quel atelier vous tente en vous inspirant de ses vidéos (<https://lexpoideale.com/fr/>) ou de ses livres, de réaliser une création et de l'apporter le mardi 13 ou mercredi 14 mai directement à la chapelle des Jésuites (9h30 à 12h et 14h à 18h). Diverses techniques sont à votre disposition : on colle, on peint, on déchire, on scotche, on suspend, on empile ... crayon, feutre, peinture, pâte à modeler, objets de récupération ... tout est possible ! Deux contraintes sont données pour les particuliers :

- Faire votre création dans une boîte à chaussures
- Utiliser les couleurs : rouge, jaune, bleu et/ou noir et blanc

**A vous de jouer !**



## 3 SOEURS, PREMIER COURT-MÉTRAGE D'UN ANCIEN LYCÉEN

Vous étiez nombreux le 8 février au théâtre du château pour découvrir le court métrage de Victor Berquez, *Trois Sœurs*.

Etudiant en master Cinéma et audiovisuel, Victor Berquez, originaire de Ponts-et-Marais a essentiellement tourné son film de 20 minutes à Eu et au Château de Bouillancourt en juillet 2023.

Michel Barbier, maire, et Béatrice Inzani, adjointe à la culture, se sont dit fiers d'accueillir un ancien élève du lycée Anguier. « En tant qu'ancienne professeur de Victor, je suis fière qu'il ait réussi à trouver sa voie. Il est la preuve que nous n'étouffons pas la créativité et c'est une fierté pour le territoire ».

A l'issue de la projection, acteurs, réalisateur, techniciens et spectateurs se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.



## L'ACTUALITÉ CULTURELLE EN BREF

■ **L'école de musique** organise un festival d'harmonies **les samedi 5 et dimanche 6 avril** dans les anciennes selleries, place Saint-Laurent O'Toole. Le samedi à 17h, orchestres d'Harmonie de Dieppe et de Rouen Métropole. Le dimanche à 16h, Harmonie de Chepy-Fressenneville et orchestre d'Harmonie de la ville d'Eu.

■ **Les Princesses de Clèves**, conférence organisée par les Amys du Vieil Eu et donnée par Mme Claude Grimmer-Fontange **le jeudi 17 avril à 18h** au théâtre du château.

■ **Grande chasse aux oeufs**, organisée par la municipalité dans le jardin du château pour les petits Eudois de moins de 10 ans. Rendez-vous **le samedi 19 avril à 11h30**. Omelette géante, buvette, animation musicale.

■ **Lion's Art du 6 au 15 juin** à la Chapelle du Collège. Peinture, sculptures, photographies...

■ **Les rendez-vous aux jardins le samedi 7 juin, de 9h à 18h** dans le jardin du château. Bourse aux plantes, nombreux exposants, animation musicale...

■ **Fête de la musique et feu de la Saint-Jean le samedi 21 juin à partir de 11h** dans le centre-ville puis dans le parc du château. Embrasement du feu à 23h.

# «NOUS NE VOUS LÂCHERONS PAS !»

**Le groupe scolaire Brocéliande et le collège Louis-Philippe sont menacés, à la rentrée prochaine, par des fermetures de classes. La municipalité se tient aux côtés des parents d'élèves et des enseignants qui se battent contre ces décisions purement comptables.**

À l'appel des représentants de parents d'élèves, un rassemblement organisé le vendredi 14 mars en fin d'après-midi devant le groupe scolaire Brocéliande, a réuni plusieurs dizaines de personnes. Soutenus par de nombreux élus, les parents ont réaffirmé leur opposition à la fermeture d'une classe de niveau élémentaire. Sur place, Michel Barbier a lui aussi fait valoir son opposition à cette décision, et ce pour plusieurs raisons : la prévision des effectifs pour l'année scolaire 2025-2026, le renouvellement du dispositif Territoire Educatif Rural qui a pour objectif de faire face aux difficultés des élèves, la préservation d'une qualité d'enseignement et l'arrivée de nouvelles familles avec la livraison de nouveaux lotissements. « Pour toutes ces raisons, nous nous opposons à cette fermeture » a martelé le maire qui a engagé toutes les personnes présentes à continuer le combat. La municipalité a pour sa part sollicité une audience auprès de la Directrice Académique.



Une semaine plus tard, à l'appel des représentants élus des personnels d'enseignant et d'éducation au conseil d'administration du collège Louis-Philippe et des représentants de parents d'élèves, une manifestation a lieu dans le centre-ville et devant les établissements d'enseignement publics pour s'élever contre la dotation horaire globale (DHG) allouée au collège à la rentrée prochaine.

Devant la mairie, Mme Marchat, professeure au collège, a redit son opposition à des effectifs de 30 par classe «qui laisseront des élèves sur le bord de la route». «Quand nous parlons d'élèves, on nous répond «enveloppe», «chiffres». C'est du mépris, ça suffit !» Aux côtés des enseignants et des parents d'élèves, Michel Barbier leur a réaffirmé son soutien total et entier. «Nous sommes une ville qui met des moyens pour accompagner les élèves, notamment par le biais du TER (Territoires Educatifs Ruraux). Nous n'acceptons pas ces décisions, et nous saurons le redire à l'inspection. Votre combat est parallèle à celui de l'école Brocéliande. Nous sommes avec vous et nous ne lâcherons rien».

## A l'école Brocéliande

# BELLE PRESTATION THÉÂTRALE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les élèves de Cm1 Cm2 de Mme Ledue ont présenté une pièce de théâtre, pour le plus grand plaisir de leurs parents-spectateurs. Le Père Noël se trouvait au Tribunal, accusé de vol durant la nuit du 24 décembre... Heureusement les lutins, le renne Rodolf, la fée des Glaces et ses avocats l'ont aidé à être disculpé. 30 minutes d'interprétation qui ont impressionné les proches des enfants : «Ils se sont métamorphosés». Félicitations à ces apprentis artistes ! La pièce



a été présentée à tous les élèves du CP au CM2, aux enseignants et au personnel qui prend soin d'eux au quotidien.

Le marché de Noël également a vu naître une belle collaboration. En effet, les hirondelles de l'IME de Mme Barry ont appris aux «Cours Moyen» à chanter et signer - en langue des signes. Ils ont aussi cuisiné ensemble des petits sablés pour le marché. Le début d'un travail commun qui va se poursuivre au théâtre des charmes...

# UN BEAU « FESTIVAL DES MATH'EU »

Pendant plus d'un mois, du 25 janvier et jusqu'au 28 février 2025, les professeurs de mathématiques engagés depuis plusieurs années dans le dispositif « lesson study » ont animé de nombreux événements « mathématiques » sur le lycée Anguier.

Au menu, des expositions (« Mathématiques, informatique... avec elles », « Les audaces de Sophie Germain » [qui se poursuit jusqu'au 21 mars au collège Salmona]), un ciné lycée avec 2 films (*Le théorème de Marguerite* et *Eiffel*), des animations Jeux de société ouvertes aux élèves, enseignants et personnels (et une soirée ouverte aux parents d'élèves), une conférence d'Elise Janvresse (chercheuse au CNRS) sur « Peut-on compter sur les chiffres ? » avec un public nombreux et curieux, l'accueil de classes de 3ème du collège Louis-Philippe et du collège Rachel Salmona et la clôture avec l'inauguration officielle le 25 février du « Labomath'Eu ».



Bravo aux 3 professeures pilotes de ce bel événement, Mmes Bonnonron, Llopez et Vitry, trio très efficace et dynamique.

La commune de Eu est très fière d'y avoir été associée, d'avoir pu apporter sa « petite pierre » et de constater l'énergie déployée par les enseignants pour mieux faire réussir nos élèves.

## DON DE L'ASSOCIATION EMMAUS

Le comité local Emmaüs a fait don, en début d'année à la municipalité de nombreux livres jeunesse au profit du périscolaire des écoles publiques de la Ville d'Eu. Grâce à la générosité de l'association, ces livres ouvriront de nouveaux horizons aux enfants, en stimulant leur curiosité et en nourrissant leur amour de la lecture.



# VISITE DE LA VILLE POUR 12 BÉNINOIS

Fidèles aux valeurs d'échange et de solidarité qu'ils défendent, Michel Barbier, maire, et trois de ses adjoints, Claudine Briffard, Béatrice Inzani et Jean-Marie Martin ont reçu en mairie, le vendredi 28 février, une délégation de Béninois.

Accueillis en Normandie dans le cadre d'un séjour solidaire, les huit jeunes filles et garçons et leurs quatre accompagnateurs ont découvert à Eu l'école Broceliande et le lycée Anguier grâce à l'accueil chaleureux des chefs d'établissement, mais aussi les principaux monuments historiques.

Encadrés par les étudiants en BTS tourisme du lycée Anguier, les Béninois ont parcouru la ville et visité le Château-Musée Louis Philippe d'Eu avant être reçus par la municipalité à la salle du carrosse.

« C'est avec joie que je vous accueille aujourd'hui dans notre belle région, à l'occasion de ce séjour solidaire qui vous permet de

découvrir notre culture, notre mode de vie et, je l'espère, de tisser des liens d'amitié sincères et durables » a souligné Michel Barbier. « Votre présence ici témoigne de l'importance des échanges entre nos pays et de la richesse que nous avons à partager les uns avec les autres. En séjournant dans des familles d'accueil de notre région et en étant accueillis au collège Braque de Dieppe et au lycée Anguier de Eu, vous avez l'opportunité non seulement d'apprendre, mais aussi d'apporter votre propre culture et vos valeurs à nos communautés locales ».

La réception s'est achevée autour du verre de l'amitié.

## Jumelage Eu-Haan

### RECHERCHE FAMILLES D'ACCUEIL...



Dans le cadre du jumelage entre la ville d'Eu et la ville de Haan en Allemagne, la municipalité accueillera un groupe de jeunes allemands âgés de 12 à 17 ans du 13 au 20 juillet prochain. Ce séjour, placé sous le signe de l'échange culturel et de l'amitié franco-allemande, offrira à ces jeunes l'opportunité de découvrir notre région, tout en partageant des moments enrichissants avec leurs homologues français (visites touristiques, soirées conviviales, ateliers culturels et animations sportives pris en charge et organisés par la Municipalité).

Si vous souhaitez accueillir un jeune Allemand, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie d'Eu au 02 35 86 44 00 ou par courriel à l'adresse [christine.rodier@ville-eu.fr](mailto:christine.rodier@ville-eu.fr).



# LA MÉDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS POUR JESSICA SALAMOUNI

A l'issue de la cérémonie des vœux, Michel Barbier, maire, et Jérôme Dutordoir, secrétaire général de la sous-préfecture de Dieppe, ont remis à Jessica Salamouni la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif, échelon bronze, destinée, à récompenser les bénévoles engagés tant dans les domaines du sport, de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse que dans toutes les associations loi 1901.

L'occasion pour Michel Barbier de revenir sur l'engagement de la jeune eudoise dans le milieu associatif mais aussi sur le parcours de ses parents qui ont dû fuir les horreurs de la guerre au Liban pour venir s'installer à Courbevoie puis à Eu.

« Revenons un moment sur ton parcours, engagée chez les Scouts et Guides de France, cheftaine, animatrice précisément, puis directrice de camp. Responsable de communication au niveau national, chargée de mission puis gestionnaire d'une équipe, en charge des réseaux sociaux notamment pour un événement important nommé Connecte. Chargée de soutenir et d'accompagner chefs et cheftaines, ou encore responsable d'un pôle pédagogique territorial. Actuellement occupée à un soutien ponctuel. Formatrice BAFA. Bénévole à la paroisse.

Et la musique ! Membre de l'Harmonie depuis plus de 15 années où tu exerces des responsabilités dans le bureau. Élément actif du conseil d'administration de l'École de musique ».

Un parcours au service des autres que Jessica Salamouni doit à la voie tracée par ses parents, Louisa et Robert, qui ont surmonté le traumatisme de l'exil par une résilience forte et par l'aide aux autres, en incitant leurs enfants à s'engager dans ce chemin de bonté et d'abnégation.



« Robert animera une association d'amitié franco-libanaise réputée, reconnue » a rappelé Michel Barbier. « Louisa s'investira dans une association de parents d'élèves, dans des clubs sportifs, dans les activités paroissiales. Conseillère municipale sous le mandat de François Gouet, elle donnera le meilleur d'elle-même à la tête de l'École de musique ».

## LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL FÉLICITÉS

En l'absence de Michel Barbier, retenu par des obligations familiales, c'est Claudine Briffard, accompagnée de plusieurs adjoints, qui a accueilli le 18 février les Eudoises et Eudois récemment décorés de la médaille du travail.

« Pour certains d'entre vous, l'heure d'une retraite bien méritée a sonné et c'est une autre vie qui débute. Une nouvelle étape dans la vie, gérer son temps comme on le souhaite, s'occuper des siens, choisir ses activités... Rester utile en remplaçant l'activité professionnelle par un engagement citoyen et bénévole...(...) Pour d'autres, il reste encore quelques années professionnelles à vivre. Nous vous les souhaitons les plus sereines et gratifiantes possible. »

Ont reçu une ou deux médailles :

CAILLEUX Michel Argent, Vermeil, Or  
CASTELOT Isabelle, Argent  
DESANGLOIS Michaël, Argent, Vermeil  
DUCHAUSOY Sébastien, Vermeil  
DUMINIL Christelle, Vermeil  
FILOQUE Viviane, Argent  
GRENIER Frédéric, Vermeil  
HOUSSEY Bruno, Or  
LADIRAY Frédéric, Or  
LETELLIER Daniel, Argent, Vermeil  
MULOT Philippe, Grand Or  
NOWE Catherine, Argent, Vermeil  
POULAIN Nathalie, Grand Or  
CAGNON François, Or  
CROISE Claude, Or, Grand or  
DIDION Rémi, Grand Or  
DOUDOUX Catherine, Argent  
DUNEUFGERMAIN Emmanuel, Vermeil  
GIFFARD Franck, Or  
GOURDAIN Marie-France, Argent, Vermeil, Or  
HAUDRECHY Dominique, Grand Or  
MARTEL Sandrine, Vermeil



# DES RÉSIDENTS CHOYÉS, LE PERSONNEL VALORISÉ

C'est une tradition bien ancrée. Il est de coutume pour les élus de présenter leurs vœux aux résidents de l'Ehpad.

C'est accompagné de sa première adjointe, Claudine Briffard, et de plusieurs membres du conseil d'administration du CCAS que Michel Barbier s'est rendu le vendredi 17 janvier dans l'établissement pour remettre à chacun une carte de vœux et un petit cadeau.

La veille, il avait participé à la cérémonie organisée par la direction des pavillons Allard et Isabelle. « On ne voit pas le temps passer » dit une chanson de Jean Ferrat ! Il y a eu la retraite, active pour beaucoup. Une nouvelle étape où l'on a pu goûter à un repos mérité, choisir des activités, se détendre, voyager, s'occuper des siens, petits-enfants et parents... Une période où on a donné, à la société, à ses proches, où on a tenu à se montrer utile. Puis, petit à petit l'usure, le poids des ans se sont fait sentir. Le conjoint est parti. Le cercle familial s'est restreint, les amis se sont raréfiés, vaquer aux actes du quotidien est devenu un défi, parfois un difficile, impossible parcours...



Si certains, aidés, ont pu rester au domicile, d'autres, pour diverses raisons ont dû quitter la maison, l'appartement.

L'Ehpad vous a accueilli. Quel changement de vie ! Ce qu'on est bien, dites-vous, quand un personnel dévoué, attentif, attentionné veille sur vous, quand on n'a plus besoin d'appeler le médecin traitant parce qu'il est là, près de vous, disponible, soucieux de votre santé, de votre bien-être. Quand la proximité de l'hôpital vous rassure ».

Citant les multiples activités proposées par l'établissement, Michel Barbier a rendu hommage à son personnel qu'il a tenu à féliciter « pour son engagement professionnel » et à soutenir « dans cette noble mais difficile, voire épuisante tâche qui consiste, dans un contexte que l'on sait difficile, à veiller en permanence au confort des résidents, à s'occuper de personnes qui présentent des troubles cognitifs, comportementaux, parfois sévères, tout en maintenant une ambiance sereine dans les services. Une gageure souvent... Un métier nécessaire, indispensable parce qu'il touche à l'humain et qui, à ce titre, doit être étendu, reconnu, respecté, valorisé à tout point de vue ».



## LES AMIS DES PAVILLONS ALLARD ET ISABELLE RECRUTENT...

L'association fêtera bientôt ses 40 ans et espère bien continuer longtemps à rendre plus douces les années passées au sein de l'EHPAD de Eu. Présidente des Amis des pavillons Allard et Isabelle, Rolande Thouvenel rappelle que l'association avait, à sa création, vocation à faire des petits travaux manuels et surtout à réparer les vêtements des résidents qui n'avaient pas forcément de la famille. De fil en aiguille, l'association a élargi ses domaines de compétences pour proposer des animations manuelles aux résidents, des jeux de sociétés mais aussi des repas à thème, des animations musicales ou encore du chant. « Nous sommes là en complément du service animation de l'hôpital et non en concurrence » précise la présidente.



Financée par les subventions de quelques collectivités, l'association peine à trouver de nouveaux bénévoles pour poursuivre ses actions. Rolande Thouvenel lance un appel à tous ceux qui auraient un peu de temps à donner. « Nos adhérents viennent quand ils peuvent ou quand ils veulent... Pour une ou deux heures par semaine, parfois plus, parfois moins... Nous recherchons également une personne qui pourrait nous faire un peu d'administratif... » Si vous êtes intéressé.e, vous pouvez contacter la présidente au 06 80 72 52 53;

## DES RENDEZ-VOUS RÉCRÉATIFS HEBDOMADAIRES

Michel Barbier, maire, et Claudine Briffard, première adjointe, se sont rendus en début d'année aux activités animées par les bénévoles du CCAS et depuis quelques semaines, par des stagiaires de la MFR de Saint-Valery-en-Caux.

En formation d'aide à domicile, ces derniers avaient préparé quelques galettes des rois que les seniors ont dégustées avec un verre de cidre.

Après avoir présenté leurs vœux aux seniors présents, Michel Barbier et Claudine Briffard ont remis à chacun d'entre eux un bloc et un stylo personnalisés avec le logo de la ville d'Eu



# « TRANSFORMER LES PROJETS POLITIQUES EN RÉALITÉ POUR LES ADMINISTRÉS »

L'ensemble des services administratifs et techniques de la mairie d'Eu étaient réunis le 15 janvier à la salle Michel Audiard pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Après avoir renouvelé ses vœux au conseil municipal et au personnel, Nathalie Paulino Curado, Directrice Générale des Services, a tenu à rappeler, au cours de son discours, que le rôle des agents de la fonction publique territoriale était « de transformer les projets politiques en réalité pour les administrés ».

## Une année riche en projets

Et de souligner que l'année 2025 serait justement une année riche en projets puisque plusieurs dossiers jusqu'ici à l'étude allaient pouvoir avancer. « Je veux parler du diagnostic sanitaire du château et de ses dépendances, de l'étude pré-opérationnelle de la requalification du centre-bourg et du démarrage du travail de fonds sur l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), le passage du jury « ville et village fleuri », la renaissance de l'ancien lycée et collège des Jésuites, le devenir de la future friche de l'hôpital ».

Énumérant l'ensemble des services, Michel Barbier a rappelé le rôle de chacun. « C'est un grand puzzle que vous constituez, un grand système où chaque élément détermine la place et l'implication des autres, où l'action du plus petit acteur compte, retombe toujours de manière positive sur l'ensemble. Un système où la collectivité est toujours gagnante. Grâce à toutes ces énergies, malgré les difficultés, nous agissons, nous réalisons conformément à ce que nous avons annoncé lors de notre élection.

Et de citer quelques résultats patents : « Attribution de la distinction "Territoire Engagé pour la Nature", du prix national de l'arbre, maintien du label "4 fleurs" par le Conseil national des villes et villages fleuris. Programme Piqu'en Ville en faveur de la faune. Renaturation des cours d'écoles. Aménagements naturels dignes d'éloges route de Mers, quartier du stade devant l'immeuble La grande boucle, devant l'Hôtel des impôts et rue du Four à chaux près des immeubles Séminor ou encore place Saint Jacques. Et toutes ces aires d'éco-pâturage dont ne pourrait plus se passer tant elles distillent sérénité, détente... La ville devient de plus en plus douce à vivre. Elle attire de plus en plus de visiteurs, de touristes. La fréquentation du musée et de Briga connaît une hausse remarquable. En 2024, à l'occasion d'expositions, 14 000 visiteurs ont franchi le seuil de la Chapelle du Collège.

Le camping municipal, dopé, régulièrement rénové par les aménagements effectués en régie, connaît une fréquentation inédite et accroît sa rentabilité.

Par de multiples animations, grâce aux initiatives variées et nombreuses des associations que vous aidez, la ville bouillonne. Le cadre apaisant, respectueux des gens, de l'environnement que vous contribuez à créer, en respectant les deniers communaux, il faut le dire, se révèle un puissant dopant, un aimant. (...) Notre ville, nous l'aimons, la défendons. Tout ce que nous faisons, ensemble, au fil des jours, des semaines, des mois, n'a d'autre but que de la rendre plus belle, plus attrayante encore, toujours plus agréable à ses habitants ». (...) Et face à la volonté de l'Etat de réduire nos moyens financiers mais aussi de nous imposer des études préalables et complexifications administratives, nous faisons face ensemble, membres d'un même équipage affrontant une mise à mal inédite et redoutable du service public, tant dans ses moyens financiers qu'humains puisque des menaces sérieuses pèsent sur l'emploi public territorial ».

A l'issue de la cérémonie, l'ensemble des élus présents ont procédé à des remises de médailles d'honneur régionale, départementale et communale pour 20 ou 30 ans dans la Fonction publique Territoriale et remercié les nouveaux retraités.

### Échelon ARGENT (20 ans de services) :

Florence Auzoux  
Marie-Aude Duchaussoy  
Camille Houssays  
Franck Jacques  
Francine Mury  
Isabelle Olleville  
Christine Rodier

### Échelon VERMEIL (30 ans de services) :

Florence Blondel  
Frédéric Davenne  
Pascal Dubois  
Marie-Claude Favrel (CCAS de Eu)  
Florent Wagogne

### Les agents retraités

Pascal Bonhomme – Départ à la retraite : le 1<sup>er</sup> mai 2024  
Anne-Marie Delépine – Départ à la retraite : le 1<sup>er</sup> avril 2024  
Bénédicte Dingreville - Départ à la retraite : le 1<sup>er</sup> juillet 2024  
Frédéric Grenon - Départ à la retraite : le 1<sup>er</sup> octobre 2024  
Nathalie Olivier - Départ à la retraite : le 1<sup>er</sup> avril 2024



# CHAT LIBRE OU CHAT ABANDONNÉ ?

Elle fait partie de ces associations qui oeuvrent pour le bien-être animal. Parfois confrontée à l'incompréhension, voire au mépris, des personnes la contactant « parce qu'un ou plusieurs chats errant dans le quartier et engendrent des nuisances », l'association **Assist'O'Chats** souhaite apporter quelques précisions sur ses missions et rappeler les obligations qui incombent à tous les propriétaires de chats. « Depuis 2011, tout animal doit pouvoir être identifiable au moyen d'une puce électronique implantée sous sa peau » rappelle Suzanne Peroud, présidente de l'association. « C'est une obligation. Malheureusement, encore trop de propriétaires ne le font pas ». A cela s'ajoutent des animaux abandonnés, laissés à leur sort, à l'occasion d'un déménagement, d'un divorce ou par manque de responsabilité. « Nous ne sommes pas un refuge » précise la bénévole. « Nous sommes là pour lutter contre la prolifération féline. Prévenez nous si vous voyez ou nourrissez des chats en détresse n'appartenant à personne, si vous voyez une minette avec un gros ventre ou si vous découvrez



des chatons ». Si certains d'entre eux pourront être proposés à l'adoption, les chats dits « libres » (ou errants) sont des animaux qui, le plus souvent, n'ont jamais eu de propriétaires. Difficilement socialisables, ces chats sont capturés, stérilisés, identifiés au nom de l'association, soignés si nécessaire puis relâchés sur leur lieu de capture.

Subventionnée par la municipalité, en contact avec la police municipale, Assist'O'Chat est déjà intervenue à plusieurs reprises sur le territoire communal pour gérer des colonies de chats « libres » et s'assurer de leur bon traitement.

Facebook : [Assist'O'Chats](#)

Tél. 06 37 75 72 65 / Mail. [assistochats@gmail.com](mailto:assistochats@gmail.com)

## RÉUNION D'INFORMATION SUR LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Altitude Infra et Somme Numérique organisent **le mardi 15 avril 2025** une réunion d'information sur le remplacement du réseau téléphonique par un nouveau réseau de fibre optique.

Nous sommes aujourd'hui tous concernés par ce remplacement : titulaire d'une simple ligne téléphonique ou d'un abonnement ADSL. Afin d'anticiper la disparition de votre ancienne ligne téléphonique en cuivre, rencontrez les opérateurs fibre le mardi 15 avril, de 9h à 12h dans la salle du carrosse du château d'Eu et de 11h à 12h30 dans l'espace Ventura de la salle Michel Audiard. A cette occasion, vous pourrez vous renseigner sur les formules d'abonnement en remplacement de votre abonnement actuel.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

BEKKOUCHE Lou le 18 décembre  
BOIMARE Victor le 14 février  
CHARTIER Théa le 20 février  
DELEPINE Marceau le 27 décembre  
D'HIERRE Julia le 3 janvier  
MERCHEZ SPAIUC Edouard le 21 janvier  
MORIN Neryssa le 2 janvier  
PETER Suzanne le 30 décembre  
RACAMIER Diégo le 8 février

### Décès

Ils nous ont quittés :

ALLIX Roland le 14 janvier  
AUZOUX Claude le 16 décembre  
BEAUDELAIN Thérèse le 21 février  
BLANCHON Suzanne le 22 décembre  
BODA Micheline le 16 décembre  
BOULENGER Edith le 5 janvier  
BOUTLEUX Michel le 10 décembre  
BRUNET Pierre le 1<sup>er</sup> février  
BRUVRY Marylène le 24 janvier  
CAMAL Denise le 21 février  
CAPPELLARO Carlo le 7 janvier  
CAPRON Annick le 18 février  
COBERT Marie-Thérèse le 25 janvier  
COEUGNET Jean-Michel le 7 janvier  
COMTESSE Monique le 24 février  
DÉGREMONT Nadine le 23 janvier  
DELABRE René le 4 janvier  
DUPUIS Edith le 1<sup>er</sup> février  
DUROT Luce le 30 janvier

DUVANEL Edwige le 27 décembre  
FAVRESSE Christiane le 14 janvier  
FIRMIN Régine le 4 janvier  
FONTEYN Pierre le 17 février  
FORTIER Jean-Pierre le 14 décembre  
FROMENT Nicole le 22 janvier  
LAURENT Madeleine le 3 février  
LEVARLET Mauricette le 11 décembre  
LEVASSEUR Serge le 22 décembre  
LUCAS Thérèse le 28 février  
MAISTRE Jacques le 23 février  
MALOT Ginette le 25 janvier  
MARIN Liliane le 26 janvier  
MAZINGUE Fernand le 7 février  
MOISSON Arlette le 27 décembre  
OVAGUIMIAN Gérard le 8 janvier  
PAPIN Maurice le 14 décembre  
PIMONT Reynald le 31 janvier  
PROVOST Laurent le 4 février  
ROGER Dominique le 23 décembre  
ROUSSEL Alain le 8 décembre  
ROUSTAING Marcel le 4 janvier  
SAGNIER Serge le 16 décembre  
SAINGIER Colette le 31 janvier  
SANSON Monique le 18 février  
STEVENOOT Jean-Claude le 12 janvier  
TELLIER Paule le 20 février  
THIBAUT Chantal le 16 février  
THUILLIER Andrée le 24 décembre  
VIVIEN Rachel le 18 décembre

## LA VILLE ENSEMBLE

Dans un contexte économique de plus en plus tendu, il devient de plus en plus difficile de concilier la nécessité de maîtriser les dépenses publiques avec celle de soutenir des politiques essentielles pour la cohésion sociale et le bien-être des citoyens.

L'aide aux personnes âgées, la prise en charge des personnes handicapées ou encore la lutte contre la précarité restent des priorités indiscutables pour notre équipe. Ces actions, qui visent à renforcer la solidarité témoignent de notre engagement à ne laisser personne de côté, surtout dans des moments où les inégalités risquent de se creuser.

Parallèlement, nos politiques culturelles et sportives ne sont pas de simples « options » secondaires dans la gestion municipale, bien au contraire. Elles jouent un rôle fondamental dans le développement du vivre ensemble au sein de notre ville. Les événements culturels et sportifs attirent des publics divers qui, au-delà de leur contribution à la vie sociale de la cité, génèrent des retombées économiques positives pour nos commerces, nos artisans et nos structures locales.

Maintenir cet équilibre entre solidarité, culture, sport et rigueur budgétaire n'est pas une tâche aisée. C'est un exercice de précision, où chaque dépense doit être pensée, chaque décision doit être mesurée. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons faire face aux défis actuels tout en restant fidèles à nos valeurs d'équité et de solidarité.

C'est dans ce sens que nous agissons, résolument, pour une ville plus solidaire, plus dynamique et plus inclusive. Nous continuerons de conjuguer rigueur financière et engagement social pour le vivre ensemble.

## AGIR POUR EU.X

Dans l'édito du dernier bulletin, M Barbier a écrit : « ces mêmes gens » qui étaient aux affaires de 2014 à 2020 n'ont rien fait dans le domaine du patrimoine.

**C'EST FAUX !!!**

Il n'a jamais été question d'enterrer le dossier de la collégiale comme certaines personnes se plaisent à le faire croire. Monsieur Derrien a géré le budget de la ville afin de pouvoir envisager de démarrer ce chantier qu'il a suivi durant toute sa mandature. Il s'est régulièrement rendu sur le chantier, s'est déplacé avec l'architecte dans les ateliers « les frères Lebras » à Metz pour apporter son soutien aux décisions à prendre concernant les pièces de charpente pouvant être conservées pour être greffées avec des pièces neuves.

Quant à l'entretien du patrimoine, là aussi M Barbier a la mémoire courte ou alors à l'époque ce n'était pas sa préoccupation :

- le mur du bastion, déformé depuis des années et qui risquait de s'écrouler sur la route du camping a été repris en totalité pour un montant conséquent,

- la cour anglaise de l'hôtel Dieu qui était recouverte de tôles suite à des travaux non terminés depuis de nombreuses années a été réhabilitée,

- de très nombreux travaux d'entretien ont été réalisés, à l'extérieur comme à l'intérieur (maçonnerie, peinture du mobilier urbain, embellissement de la salle du pavillon des ministres, etc.) et tout cela malgré les finances catastrophiques que la précédente mandature avait laissées.

M Barbier, qu'avez-vous fait pour le patrimoine pendant votre mandature entre 2008 et 2014 ?

Alors ayez un peu de respect pour ces « mêmes gens » comme vous les appelez, qui étaient aux affaires de 2014 à 2020.

## BIEN VIVRE À EU

Vivre en sécurité et bien vivre à Eu sont les souhaits exprimés par une majorité d'Eudoises et Eudois.

Quand Monsieur le Maire refuse de rétablir le service public de l'éclairage de nuit il s'agit d'un choix politique des élus de Gauche.

Le Maire invoque le motif financier, la Ville n'aurait pas les moyens de revenir à une situation normale, celle que l'on connaissait avant 2022.

Selon le calcul du Syndicat de l'énergie(SDE) le coût s'élève à 20 000 euros.

Par contre l'adjoint au Maire chargé des travaux conteste ce coût qu'il estime à 270 000 euros mais sans apporter les justificatifs.

Par conséquent devant ce flou comptable on peut prévoir un coût moyen de 200 000 euros .

Cette somme correspond aux recettes nouvelles que la Ville va percevoir en 2025, à savoir augmentation de la taxe foncière (100 000 euros) et nouveaux contribuables à la taxe foncière (100 000 euros). Il s'agit des 70 nouveaux propriétaires de leurs logements appartenant auparavant aux Sociétés d'HLM qui, elles, sont exonérées d'impôt foncier.

De plus la ville vend l'ancien lycée Anguier soit 935 000 euros de recettes exceptionnelles en 2025.

La ville a donc bien les moyens financiers pour rétablir le service public de l'éclairage de nuit.

## VILLE D'EU DYNAMIQUE

Stéphane ACCARD et l'équipe Ville d'EU Dynamique : un regard constructif sur la gestion municipale

Le compte administratif 2024 révèle une baisse des charges générales de 304 000 € par rapport à 2023. Mais elles restent supérieures de 210 652 € à celles de 2022. Certaines dépenses sont justifiées, d'autres excessives et doivent être mieux contrôlées.

Les charges de personnel augmentent encore (+325 837 €). Il devient urgent d'adopter une gestion plus rigoureuse.

Avec 684 000 € de recettes supplémentaires, la ville équilibre ses comptes. Mais ces fonds financent aussi une politique de dépenses que nous estimons déséquilibrée, notamment en culture. Nous ne sommes pas contre, mais des arbitrages plus justes sont nécessaires entre culture, patrimoine et voirie.

Après cinq ans de mandat, la majorité favorise le sport et la culture, au détriment de besoins essentiels des Eudois.

Gérer une ville, c'est répondre aux attentes de tous, pas imposer des choix personnels. Nous restons vigilants et engagés pour une gestion plus juste et transparente !

# Du côté des archives...



## LA VILLE D'EU DEPUIS LA RÉVOLUTION

En 1897, Paul Cagé, passionné d'histoire et conseiller municipal, fait imprimer un opuscule d'une quarantaine de pages s'intitulant LA VILLE D'EU DEPUIS LA RÉVOLUTION PAR UN CONSEILLER MUNICIPAL. Cet opuscule sera édité à 100 exemplaires seulement. Voici la suite de la dernière publication parue dans le bulletin municipal Eu Ensemble, hiver 2024.

### PARTIE II

La ville était divisée en quatre paroisses : la paroisse Notre-Dame avec la principale église, la seule conservée ; la paroisse Saint-Jacques dont l'église occupait la place de ce nom ; la paroisse Saint-Jean, avec son siège, dans la partie de terrain derrière la caserne d'infanterie, entre la rue Saint-Jean (Jeanne d'Arc) et le boulevard ; enfin, la paroisse de la Trinité et son église, en dehors des murs, à l'usine Haudebourt.

Près de chaque église, un presbytère et un cimetière.

A travers ces paroisses, circulait un grand nombre de moines et religieuses répartis en 5 couvents : les Augustins de l'abbaye avec la maison abbatiale derrière Notre-Dame ; les Ursulines comptant 18 dames de chœur et 6 converses, à l'angle Nord-Est de la place ; les Capucins, à l'angle des rues de l'ancien marché aux chevaux et des Capucins (Pasteur et de la République) ; les religieuses de la Miséricorde de Jésus à l'hôtel-Dieu, 16 dames de chœur et 5 converses ; et enfin les sœurs de la Charité, dites de Sainte-Anne, à l'hospice des enfants trouvés (Caserne Hatry).

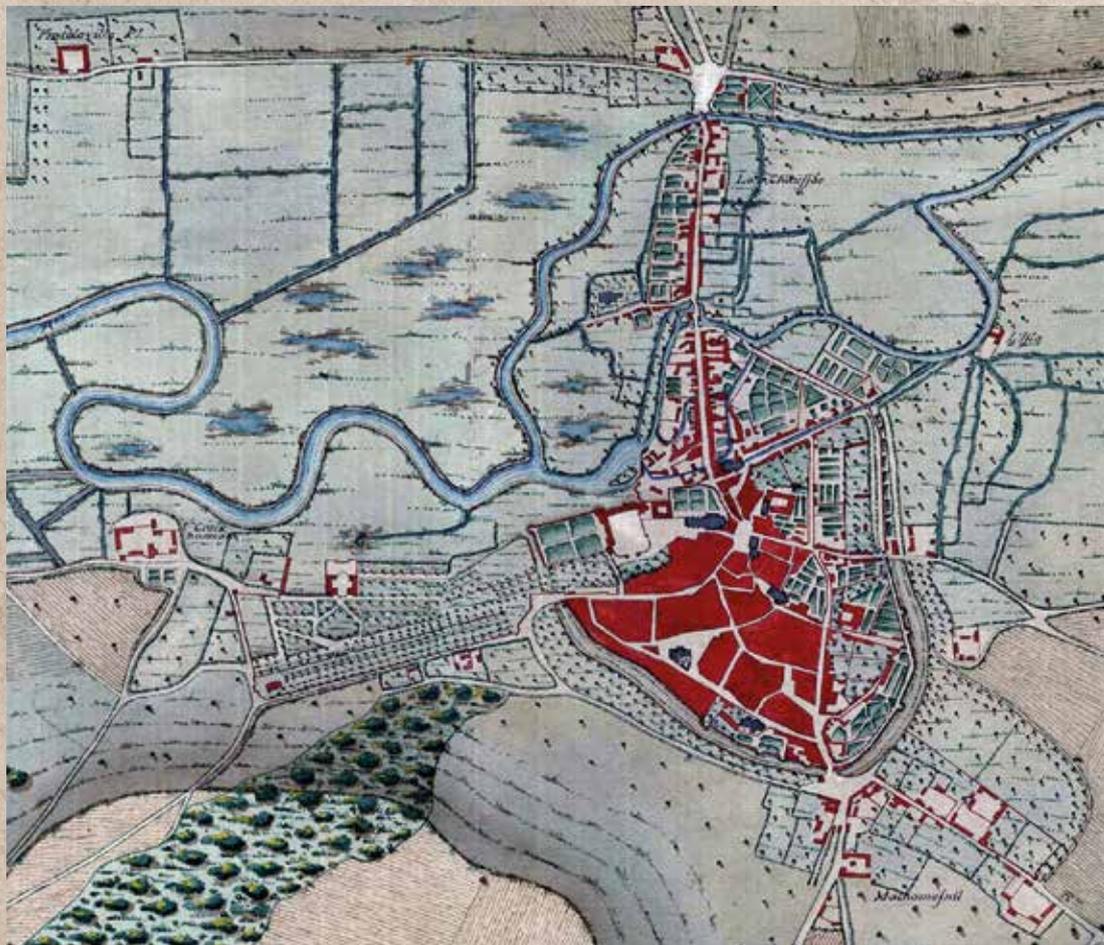
On comptait également un grand nombre de confréries, dont les principales étaient celles de Sainte-Catherine, Sainte-Genève, Notre-Dame-de-Pitié, du Rosaire, de la Charité, etc.

4 églises, 5 couvents et une demi-douzaine de confréries, sans compter les chapelles du collège et du château, il faut avouer que c'était assez pour une ville de 3400 habitants. Inutile d'ajouter que ces établissements religieux étaient largement dotés : un exemple suffira, celui des Ursulines qui, à elles seules, en plus de leur couvent et de leurs valeurs mobilières, possédaient 17 maisons rue Mouillette (de Miribel), 9 acres de terre sur la paroisse Saint-Jean, quantité de maisons rue de la Teinturerie et place Publique, le bois de Saint-Quentin et plusieurs fermes.

Le collège existait, avec sa chapelle, à peu près comme de nos jours.

Nous possédions deux châteaux (1) : celui actuel et un second, le petit château, avec écurie pour 80 chevaux et remises pour 20 voitures, près de l'Orangerie (aujourd'hui Serre aux camélias), détruit en 1809.

Les places principales de la ville étaient la Place Publique (Carnot), beaucoup plus restreinte que de notre temps, avec sa halle en bois, démolie en 1881, et la place Verte (d'Orléans) plantée de 56 ormes, abattus en 1809.



La partie Nord-Ouest de la place Publique, vers l'église, était occupée par les maisons de la rue Saint-Laurent et de la petite rue de la Fausse-Porte.

La promenade favorite du Tout-Eu, fin XVIII<sup>e</sup> siècle, se trouvait sur une terrasse dominant le château, partant à zéro du milieu de la rue des Marronniers

(1) Voir notice de M. Fontaine, architecte du roi, sur le château d'Eu, page 16.

A SUIVRE...

Plan de la ville d'Eu levé par M. de Lamblardie en 1786

Pour copie conforme :

E. Varambaux (détail).

In Notes sur la ville d'Eu, non daté (fin XIX<sup>e</sup> s.)

Archives communales de la ville d'Eu